

KERMA: NOTE SUR LA REPRISE DES FOUILLES DE L'AGGLOMÉRATION PRÉ-KERMA

Par Matthieu Honegger



1.
La jarre pré-Kerma.

L'agglomération pré-Kerma, fouillée entre 1986 et 1989¹ sur une surface d'environ 1 000 m², a fait l'objet de nouvelles recherches. Deux secteurs (400 m² en tout) ont été ouverts en janvier 1995 dans la zone nord du gisement. Bien que passablement perturbés par l'implantation de tombes plus récentes, ils ont livré un ensemble de quarante-six fosses et une série de trous de poteaux. Le sol d'occupation n'étant pas conservé, l'ensemble du mobilier récolté provient du remplissage des fosses.

Les trous de poteaux sont assez dispersés et ne permettent que difficilement de reconnaître une organisation. On peut néanmoins mentionner un alignement indiquant éventuellement la présence d'une palissade, et deux structures circulaires, partiellement recoupées par des tombes, qui décrivent des plans de huttes. Les fosses ont un diamètre relativement constant tandis que leur profondeur est assez variable. Les moins profondes (5 à 30 cm) ont un contour peu marqué et des parois érodées. Celles qui s'enfoncent de plus de 40 cm dans le sol ont des parois mieux conservées,

verticales ou rentrantes, présentant parfois une nette rubéfaction. Le contenu des fosses a été systématiquement tamisé à une maille de 5 mm. Il se constitue d'un limon sableux assez meuble et n'a livré que peu de matériel, qui se répartit sur toute la hauteur de la cavité. Hormis quelques fragments de faune et de rares éclats en quartzite, l'essentiel du mobilier est constitué de tessons de céramique pré-Kerma². Deux morceaux de clayonnage en terre crue, une figurine d'oiseau également en terre crue et une base de figurine anthropomorphe en argile cuite complètent cet inventaire. Seule une fosse a livré une jarre entière en place, tournée à l'envers, l'ouverture face au sol. Cette découverte vient s'ajouter à celle des deux jarres trouvées *in situ* dans une cavité fouillée il y a quelques années. Elle renforce l'hypothèse que ces aménagements devaient servir de greniers ou de magasins (fig. 1).

Au fond d'une fosse, à 30 cm sous la surface décapée, est apparu une partie de foyer appartenant à une occupation antérieure du site. Un secteur de 20 m² a alors été ouvert pour atteindre ce niveau plus profond. Lors de l'excavation, légèrement au-dessus du foyer, on a dégagé six trous de poteau très bien marqués, s'enfonçant jusqu'à 50 cm dans le sol. Ils forment un alignement rectiligne, interrompu par le creusement des tombes plus récentes. Quant au foyer, il se constitue d'un niveau rubéfié à la base, surmonté de charbons de bois, puis d'une couche de cendres indurées. A son angle nord-ouest, une concentration de matériel, composée de restes de faune, d'éclats de silex et de deux tessons, indique que le sol d'occupation est en partie préservé. Les objets sont néanmoins recouverts d'un encroûtement de calcaire qui témoigne d'une circulation d'eau sur le site. Un des deux tessons, caractérisé par un décor *rippled* sous la lèvre, présente de fortes affinités avec la céramique pré-Kerma, ce qui suggère que cette occupation n'est pas beaucoup plus ancienne que celle observée en surface. Relevons encore la présence d'une série de trous de poteaux dispersés autour du foyer. Leur identification est difficile par le fait qu'ils ne sont pas très bien marqués. Par ailleurs, ils ne semblent pas décrire un plan structuré.

L'extension de ce niveau inférieur se prolonge probablement sur une assez grande surface, si l'on en croit la présence d'une mince couche de charbons diffus observée en profondeur à plusieurs endroits de l'agglomération pré-Kerma.

2.
Vue du site pré-Kerma lors des dégagements de 1995.

L'idée d'une succession de plusieurs établissements sur le même lieu avait déjà été avancée par Charles Bonnet³ au vu de nombreux recouvrements entre les plans de huttes et de trous de poteaux traversant le remplissage de certaines fosses. En surface, cette succession n'est pas stratifiée, les sols d'occupation étant systématiquement érodés. Une individualisation des diverses phases d'occupation devrait néanmoins être possible, du moins en partie, par l'analyse de la répartition spatiale des structures creuses et par l'observation de la profondeur et de l'état de conservation des fosses (fig. 2).

A 30 cm sous la surface, la présence d'un foyer accompagné de matériel révèle un ensemble stratifié, dont le sol a été en partie préservé de l'érosion. Cette découverte revêt une certaine importance, si l'on considère les problèmes de conservation des habitats pré- et protohistoriques dans le bassin de Kerma⁴. Les changements du cours du Nil durant l'Holocène⁵ sont à l'origine du lessivage des sols d'habitat, entraînant la disparition de sites anciennement établis sur la bande alluviale. En surface, l'agglomération pré-Kerma a bel et bien subi un lessivage qui a entraîné la destruction du sol et probablement le comblement des fosses où du mobilier fragmenté a été piégé. En profondeur, le niveau stratifié a été moins atteint par ce phénomène.



La poursuite de la fouille permettra de préciser l'organisation spatiale de l'habitat et son évolution au cours du temps. Il sera également utile d'approfondir la compréhension des mécanismes d'érosion et de sédimentation ayant conduit à une conservation différentielle des occupations.

Notes:

- 1 Ch. BONNET, «Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan), Rapport préliminaire sur les campagnes de 1986-1987 et de 1987-1988», dans: *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, pp. 5-9.
- 2 La céramique découverte correspond à celle décrite par B. PRIVATI, «La céramique de l'établissement pré-Kerma», dans: *Genava*, n.s., t. XXXVI, 1988, pp. 21-24.
- 3 Ch. BONNET, *op. cit.*
- 4 J. REINOLD, «Conservation et préservation des sites archéologiques», dans: *Actes du VII^e Congrès international d'études nubiennes (Genève, 3-8 septembre 1990)*, 1992, vol. 1, pp. 187-192.
- 5 B. MARCOLONGO, N. SURIAN, «Observations préliminaires du contexte géomorphologique de la plaine alluviale du Nil en amont de la III^e cataracte en rapport avec les sites archéologiques», dans: *Genava*, n.s., t. XXXXI, 1993, p. 33.

Crédit photographique:

Photo D. Berti: fig. 1 et 2.